



***DISPAM***

*La Fiabilité, notre exigence partagée*

**Index de l'égalité Femmes - Hommes  
2020**



L'**index de l'égalité femmes - hommes** mesure l'efficacité des actions menées par l'entreprise en **matière d'égalité professionnelle**. Fondé sur quatre critères, il attribue aux entreprise **une note globale sur 100 points**.

## LES QUATRE CRITERES

### 1. L'écart de rémunération entre femmes et hommes (40 points)

Cet indicateur permet d'observer la différence entre la moyenne des rémunérations des hommes et celles des femmes, par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle. Le score maximal représente une égalité parfaite.

### 3. Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité (15 points)

L'entreprise obtient le maximum de points si elle accorde une augmentation à l'ensemble des salariées revenant d'un congé maternité.

### 2. L'écart du taux d'augmentation individuelles entre femmes et hommes (35 points)

Cet indicateur permet de comparer le pourcentage de femmes et d'hommes ayant perçu une augmentation dans l'année.

### 4. La parité entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations (10 points)

Pour obtenir un maximum de points, l'entreprise doit compter au moins 4 femmes parmi ses 10 plus hauts salaires.



Conformément aux dispositions légales, l'index de l'égalité Femmes – Hommes a été calculé pour nos sociétés de plus de 50 salariés :

**API2M** obtient un score de « **71 points** » sur 100 pour l'année 2020:

- Ecart de rémunération : 40/40
- Ecarts d'augmentations individuelles : 15/35
- % de salariés augmentés au retour de congé maternité : Incalculable
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations: 5/10

**DISPAM** et **AXIO** obtiennent un score « incalculable ».



La diversité des profils et des compétences étant **source de richesse, d'innovation et de performance**, le Groupe DISPAM **promeut l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, encourage la mixité** dans le recrutement et tout au long du parcours professionnel.

## **Nos objectifs RH, plus que jamais d'actualité !**

- **Attirer les talents féminins et développer la mixité**

Le constat est sans appel : les femmes sont sous-représentées dans les métiers du transport et la logistique.

Chez DISPAM, nous recrutons des femmes dans tous les métiers et contribuons à soutenir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

- **Favoriser la diversité**

Notre groupe met tout en œuvre pour favoriser la diversité. Notre devise : « Devenez qui vous êtes » est le reflet d'une politique sociale forte, visant à développer l'employabilité de nos collaborateurs et à promouvoir les compétences de nos salariés pour les faire évoluer. Chez DISPAM, nous voyons au-delà du cursus scolaire!